



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Veuves

Question écrite n° 12649

Texte de la question

M Jean Laurain appelle l'attention de M le ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale sur la situation de desarroi moral et matériel causée par le veuvage qui frappe majoritairement les femmes. La situation de l'emploi entraîne, pour un grand nombre de mères de famille veuves, des difficultés financières et de formation importantes. Les souhaits exprimés par la Fédération des associations de veuves chefs de famille consistent en une amélioration des conditions d'attribution de l'assurance-veuvage, l'ouverture du droit au Fonds national de solidarité dès l'âge de cinquante-cinq ans pour les personnes qui ne bénéficient que de la reversion, et la mise en place de mesures incitatives pour faciliter l'embauche des personnes veuves telle que l'exonération des charges sociales patronales. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer ses intentions dans ce domaine et de lui préciser la suite qu'il est possible de réserver à ces propositions.

Texte de la réponse

Reponse. - Les perspectives financières du régime général de la sécurité sociale, le souci du Gouvernement de mener une réflexion d'ensemble sur les régimes de retraite et, dans ce cadre, sur les droits des conjoints survivants, ne permettent pas d'envisager une amélioration d'ensemble de l'assurance veuvage. Il en est de même de l'abaissement de l'âge d'ouverture du droit à l'allocation supplémentaire du fonds national de solidarité en raison du surcroît de charges qui en résulterait pour le budget de l'Etat qui supporte intégralement le coût de cette allocation, soit environ 20 milliards de francs actuellement. Par ailleurs, les axes prioritaires de la politique de l'emploi du Gouvernement sont de lutter contre le chômage de longue durée et de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes les moins qualifiés. Il n'est pas envisagé pour l'instant de mesures particulières en faveur des veuves.

Données clés

Auteur : [M. Laurain Jean](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12649

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : solidarité, de la santé et de la protection sociale

Ministère attributaire : solidarité, de la santé et de la protection sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mai 1989, page 2108